



Dour, le 30 juin 2020

Objet : Courrier aux nouveaux élèves (autres que 1^{ère} année)

Chers élèves,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons à l'Institut en ce début septembre pour une nouvelle étape dans votre scolarité. **L'inscription à l'Institut la Sainte-Union concrétise un contrat entre vous, élèves, vos parents et l'école.** Les termes de ce contrat seront précisés dans le règlement d'ordre intérieur que vous recevrez en ce début d'année.

Voici quelques précisions au sujet de la rentrée scolaire afin que cette année débute dans les meilleures conditions et que vous puissiez organiser votre travail efficacement dès le début.

1. Conséquences de l'inscription scolaire (voir dans le règlement d'ordre intérieur):

L'inscription concrétise un contrat entre l'élève, ses parents et l'école.

Pour rappel

- Nous tenons à insister particulièrement sur l'utilisation du GSM à l'école. Nous rappelons qu'il est interdit d'utiliser GSM et montre GSM à l'intérieur de l'école et pendant les heures de cours. Nous conseillons aux parents qui désirent contacter leur enfant pendant les heures de cours de le faire via l'accueil de l'école au n°: 065 65 28 45 ;
- Les abus vestimentaires et autres ne seront pas tolérés par respect pour les autres et pour soi-même ;
- Les faits de violence, la détention d'armes ou de substances illicites au sein de l'établissement scolaire pourront entraîner l'exclusion définitive de l'élève.

2. Rentrée des classes

Le jour de la rentrée, les élèves doivent se munir d'un cahier de brouillon et de quoi écrire.

Le journal de classe (offert) sera distribué le jour de l'accueil.

Mercredi 02 septembre

- De 09h05 à 11h50 : Accueil des classes de 2^e C, 2^e S et 2^e Différenciée au réfectoire par la Direction et les titulaires/co-titulaires.

Judi 03 septembre

- De 08h15 à 15h10 : Cours normaux pour les 1^e C et Différenciée, 2^e C, 2^e S et Différenciée ;

- De 08h30 à 11h50 : Accueil des classes de 3^e années au réfectoire par la Direction et les titulaires/co-titulaires.

Vendredi 04 septembre

- De 08h15 à 15h10 : Cours normaux pour les 1^e C et Différenciée, 2^e C et Différenciée, 2^e S et 3^e (toutes sections) ;

- De 08h15 à 11h50 : Accueil des classes de 4^e G, TT, TQ, P au réfectoire par la Direction et en classe par les titulaires/co-titulaires ;

- De 09h30 à 11h50 : Accueil des classes de 5^e G, TT, TQ, P au réfectoire par la Direction et en classe par les titulaires/co-titulaires ;

- De 11h00 à 12h40 : Accueil des classes de 6^e G, TT, TQ, P au réfectoire et en classe par les titulaires/co-titulaires.

Les élèves de nationalité étrangère se présenteront le jour de la rentrée avec leur dossier complet conformément aux instructions précisées lors de l'inscription.

A partir du lundi 07 septembre

Horaire provisoire pour tous.

3. Notes aux parents

Si vous souhaitez quelques précisions au sujet de l'orientation de votre enfant, n'hésitez pas à me contacter.

Afin d'éviter plusieurs déplacements de votre part, assurez-vous de ma présence en téléphonant au 065 65 28 45 (00.32.65 65 28 45 en provenance de la France).

Pour vos documents administratifs et autres, sachez que des permanences sont assurées à partir du lundi 17 août de 09h00 à 17h00, du lundi au vendredi, ainsi que le samedi 29 août de 09h00 à 12h00.

En attendant le plaisir de vous revoir toutes et tous en pleine forme pour prochaine année scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances et vous assure de mon entier dévouement.

M. BORTOLIN

Directeur